

90.729

Postulat Flückiger
Schweizerisches Komitee für die
weltweite Interdependenz und Solidarität
Comité suisse pour l'interdépendance
et la solidarité mondiale

Wortlaut des Postulates vom 25. September 1990

1988 beteiligte sich die Schweiz aktiv an der Nord-Süd-Kampagne des Europarates zur Herstellung ausgewogener Beziehungen zwischen Nord und Süd. Nach dieser Phase der Sensibilisierung für die Probleme der Interdependenz zwischen den Industrieländern und den wirtschaftlich benachteiligten Ländern ist der Zeitpunkt gekommen, dem Interesse an einer globalen Bewältigung dieser Probleme Taten folgen zu lassen.

Im Hinblick darauf haben verschiedene europäische Staaten interne Strukturen geschaffen, um dem aus der Nord-Süd-Kampagne hervorgegangenen Aufruf von Madrid Folge zu leisten.

Damit sich die Schweiz an diesem Prozess beteiligen kann, müssen die Arbeit der an den Nord-Süd-Problemen interessierten Institutionen und die Tätigkeiten der zuständigen Dienste der Bundesverwaltung aufeinander abgestimmt werden.

Da der Bundesrat am ehesten in der Lage ist, eine solche Zusammenarbeit zu fördern, ersuchen wir ihn, die Gründung eines schweizerischen Komitees für die weltweite Interdependenz und Solidarität zu veranlassen, in dem folgende vier Parteien vertreten sind: Parlament, Regierung, Gemeinden und Regionen sowie nichtstaatliche Organisationen.

Texte du postulat du 25 septembre 1990

En 1988, la Suisse a participé activement à la Campagne Nord-Sud du Conseil de l'Europe pour l'établissement de relations équitables entre le Nord et le Sud. Après cette phase de sensibilisation aux problèmes de l'interdépendance entre les pays industrialisés et les pays moins développés économiquement, il s'agit aujourd'hui de traduire dans les faits notre intérêt pour une approche globale de ces problèmes.

Dans cette perspective, certains pays européens ont créé une structure interne destinée à donner une suite concrète à l'Appel de Madrid issu de la campagne Nord-Sud.

Pour que la Suisse s'inscrive dans ce processus, il s'agirait de coordonner le travail des institutions concernées par les problèmes Nord-Sud et l'action des services de l'administration fédérale impliqués dans ce contexte.

Dès lors que le Conseil fédéral apparaît le mieux placé pour favoriser les collaborations souhaitées, nous le prions de prendre l'initiative de créer un Comité suisse pour l'interdépendance et la solidarité mondiale selon la formule du «Quadrilogue»: Parlement, gouvernement, pouvoirs locaux et régionaux, ONG.

Mitunterzeichner – Cosignataires: Béguin, Cottier, Ducret, Hänsenberger, Huber, Iten, Jaggi, Jelmini, Meier Josi, Miville, Onken, Roth (12)

M. Flückiger: La longue marche de la Suisse en direction de la Communauté européenne a mis en exergue cette évidence: notre avenir est étroitement lié à celui des autres pays, constatation dont il découle qu'aujourd'hui le débat politique est nettement orienté vers une coopération internationale accrue. C'est bien l'opinion que vous développez, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'occasion de la Conférence annuelle de la Coopération, le 4 septembre dernier, à Berne, en précisant: «Ceci vaut en particulier pour les relations avec les pays en développement. Nous sommes conscients de notre communauté de destin avec eux et nous sommes conscients du fait

que nous devons chercher, dans l'intérêt commun, les solutions aux problèmes qui les affectent.»

Or, il convient de signaler que, suite à la campagne sur l'interdépendance et la solidarité mondiale que l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe avait organisée en 1988, le Comité des ministres a créé à Lisbonne un Centre Nord-Sud qui a pour but de fournir un cadre à la coopération européenne pour sensibiliser davantage le public: aux questions d'interdépendance mondiale et de promouvoir des politiques de solidarité conformes aux objectifs et principes du Conseil de l'Europe.

La Suisse a appuyé la création de ce Centre Nord-Sud auquel elle doit logiquement adhérer. Dans le cadre de son programme de travail, ce centre organise cette semaine précisément, à Budapest, une rencontre Est-Ouest/Nord-Sud consacrée aux effets de la transformation de l'Europe sur la coopération Nord-Sud. En effet, étant donné que l'on s'intéresse actuellement surtout aux relations Est-Ouest, les craintes que l'on ne diffère encore un dialogue Nord-Sud sérieux semblent justifiées. La rencontre de Budapest devrait aussi permettre de faire prendre davantage conscience à l'opinion publique des pays d'Europe centrale et orientale de la nécessité d'un engagement commun de l'Europe en faveur de la coopération Nord-Sud et d'un partage des responsabilités pour l'instauration d'une société mondiale plus juste. Dès lors que le Centre est opérationnel et qu'il en fait la démonstration, il s'agit pour notre pays de mettre en place une structure permanente de collaboration pour une contribution suisse de valeur, conforme à nos potentialités et à même – pourquoi le taire? – de représenter valablement nos intérêts auprès des acteurs du dialogue Nord-Sud. Des exemples existent, susceptibles d'orienter la constitution d'un comité suisse sur l'interdépendance et la solidarité mondiale, tel qu'en Allemagne ou en Hollande où l'on a mis en place des comités qui répondent: au modèle proposé par le Conseil de l'Europe, un modèle fonctionnant à partir d'une formule dite du «quadrilogue», incluant Parlement, gouvernement, pouvoirs locaux et régionaux et ONG.

Nous le disons en conclusion de notre postulat, le Conseil fédéral dispose des moyens et instruments pour coordonner les collaborations des instances précitées jusqu'à former le Comité suisse chargé de communiquer avec le Centre Nord-Sud de Lisbonne. Outre cette mission prioritaire à donner au futur comité suisse vers l'extérieur, cet organisme pourra jouer un rôle de fédérateur de tous les milieux intéressés par le problème Nord-Sud, économiques, culturels, sociaux et, plus près de nous, DDA, BAWI, ONG et je crois ne pas être exhaustif.

Comme la situation en Europe, en permanente évolution depuis quelques années, a mis la Suisse sous pression, alors même que la majorité des gens dans ce pays n'ont pas vu venir les remises en question qui font l'actualité, l'opinion publique sera brutalement confrontée à l'inéluctable processus de l'interdépendance Nord-Sud. Mettons au moins à profit les possibilités qui sont offertes dans une perspective officielle de participer politiquement et, bien sûr, financièrement, à l'approfondissement des relations et de la collaboration Nord-Sud.

Monsieur le Conseiller fédéral, je vous remercie de donner suite à notre postulat, et je remercie nos collègues du Conseil des Etats d'y souscrire. Je prétends que le pragmatisme le commande.

M. Felber, conseiller fédéral: Le Conseil fédéral est prêt à accepter le postulat présenté par M. Flückiger. A maintes reprises, nous avons souligné que la disponibilité dont nous devons faire preuve vis-à-vis des pays d'Europe centrale et de l'est ne nous dégage pas de notre responsabilité envers les pays du sud et les pays les plus pauvres de notre planète.

Dans le cadre des propositions concrètes que nous soumettrons au Conseil fédéral pour donner suite au postulat de M. Rebeaud, datant du mois d'août dernier, nous étudierons les modalités de la création en Suisse d'une structure destinée à donner une suite précise à l'Appel de Madrid et nous proposerons également l'adhésion de la Suisse au Centre de Lisbonne.

Ueberwiesen – Transmis

Postulat Flückiger Schweizerisches Komitee für die weltweite Interdependenz und Solidarität

Postulat Flückiger Comité suisse pour l'interdépendance et la solidarité mondiale

In	Amtliches Bulletin der Bundesversammlung
Dans	Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
In	Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale
Jahr	1990
Année	
Anno	
Band	V
Volume	
Volume	
Session	Wintersession
Session	Session d'hiver
Sessione	Sessione invernale
Rat	Ständerat
Conseil	Conseil des Etats
Consiglio	Consiglio degli Stati
Sitzung	07
Séance	
Seduta	
Geschäftsnummer	90.729
Numéro d'objet	
Numero dell'oggetto	
Datum	05.12.1990 - 09:00
Date	
Data	
Seite	992-992
Page	
Pagina	
Ref. No	20 019 510

Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung.

Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale.

Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.